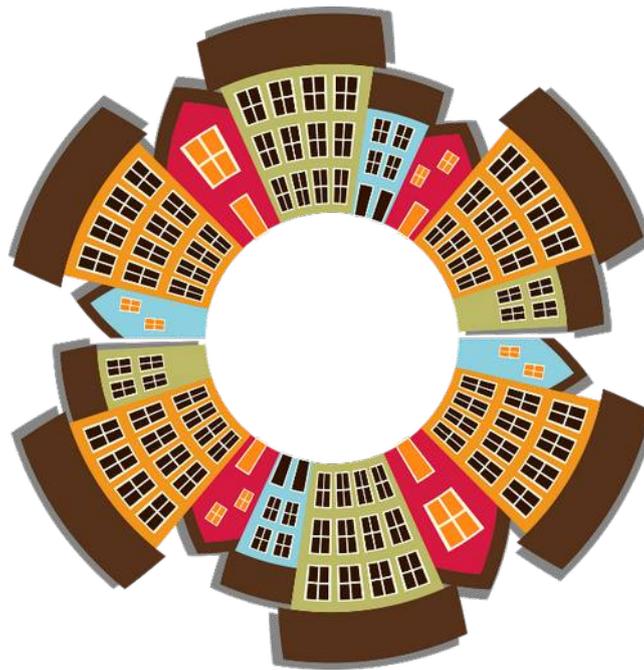


Le bâtiment, pilier de la transition éco-énergétique pour les collectivités

par Michel JANSSENS



3 jours de formation pour renforcer et faciliter l'action des collectivités

Construire ou rénover un bâtiment économe et performant



Mardi 22 février
Lundi 4 avril
Mardi 3 mai 2022



LE FORMATEUR

Michel JANSSENS est **Conseiller Energie-Climat** à la Communauté de Commune du Val d'Ille. Grâce à son parcours dans les collectivités et ses formations, il a acquis de nombreuses compétences dans la gestion de projet de construction publique, ce qui lui permet de maîtriser les clés d'action des collectivités.

« La vie d'un bâtiment doit se mesurer sur 50 ans puisque sa construction ne représente que 30% du coût global »



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Définir des moyens d'action efficaces au sein de la commande publique pour développer des bâtiments économes et performants
- Comprendre les enjeux socio-économiques et politiques liés à la construction
- Connaître les matériaux et systèmes constructifs de l'éco-construction

PROGRAMME

JOUR 1 : 22/02/2022

L'économie de la construction et les enjeux climatiques, énergétiques et sanitaires

- Comprendre la nécessité d'un bilan carbone et d'une Analyse de Cycle de Vie
- Appréhender les notions d'énergie grise, d'efficacité énergétique du bâtiment
- Améliorer l'exploitation et la gestion des bâtiments (logiciel BIM, énergies renouvelables, etc.)
- Connaître les principes de la RE 2020 (Réglementation Environnementale)
- Tirer parti de la densification intelligente, du bâti ancien et de la sobriété énergétique

JOUR 2 : 04/04/2022

Mieux appréhender les leviers d'action de la collectivité

- Se réappropriier les différents outils de planification : PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial), PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)
- Savoir rédiger des documents contractuels : appel d'offres, CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières), consultations des entreprises
- Comprendre la notion d'amortissement carbone
- Mesurer les avantages de la méthode PCI (Processus de Conception Intégrée)

JOUR 3 : 03/05/2022

Matériaux et systèmes constructifs performants et écologiques

- Penser le bâtiment en fonction de ses usages et son adaptation future aux problèmes climatiques
- Faire un tour d'horizon des éco-matériaux
- Faire de son chantier un chantier zéro carbone
- Intégrer l'importance de la ventilation dans les bâtiments
- Découvrir des systèmes constructifs : passif, positif, ...

PUBLIC

Elu·e·s - Agents territoriaux - Architectes – AMO – Bailleurs sociaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentation théorique en salle

Retours d'expériences

Présentations d'exemples concrets

Évaluations sous forme de questions et/ou QCM.

INFORMATIONS PRATIQUES

3 jours de formation, soit 21 heures

Horaires : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Lieu : Ecobatys, ZA St Eustache,

Saint Étienne en Coglès, 35460 MAEN ROCH

Tarif : 950 € le cycle de formation (10 % de *réduction pour nos sociétaires*)

350 € la journée. Prix net de taxe (article 261-4-4 du Code Général des Impôts).

Nombre de places limité

Renseignements et inscriptions :

02.99.95.58.72

info@ecobatys.bzh

www.ecobatys.bzh

